

ASSURANCES ARO

Entreprise régie par le code des Assurances Làlana Solombavambahoaka Frantsay 77, Antsahavola

Avis d'Appel d'Offres Ouvert

N° 010-25/TVX APPARTEMENT DR/ARO

- Cet Avis spécifique d'Appel d'Offres Ouvert fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés du 30/09/2025 publié dans MIDI MADAGASCAR en date du 02/10/2025, ainsi qu'au journal des marchés publics.
- 2. Le ASSURANCES ARO sollicite de la part des candidats intéressés des offres sous plis fermés pour " Travaux de ravalement peinture extieure et amagement appartement DR, rartis en trois 03 lots : Lot 01 : Immeuble ARO Majunga Lot 02 : Immeuble ARO Ambatondrazaka Lot 03 : Immeuble ARO Tulr " . Chaque lot est indivisible et toute offre partielle est irrecevable. Le candidat peut soumissionner pour un (01) ou plusieurs lots , mais ne peut prétendre qu'à un (1) Lot(s) au maximum.
- 3. La procédure de passation de marché applicable est l'Appel d'Offres Ouvert tel qu'il est défini dans la loi N° 2016 055 du 25 Janvier 2017 portant Code des Marchés publics, notamment en ses articles 35 et 63 en vue de la passation de marché à prix unitaire.
- 4. Le Dossier d'Appel d'Offres complet, rédigé en langue française, peut être consulté par tout candidat désirant prendre connaissance ou obtenir des informations à l'adresse ci-après :
- Nom du Responsable : RAKOTOARISOA Tahiana Jacques
- Fonction : Personne Responsable des Marchés Publics
- Adresse : Làlana Solombavambahoaka Frantsay 77, Antsahavola
- 5. Pour le candidat désirant soumissionner, le Dossier d'Appel d'Offre, version éléctronique, doit êtres retiré à la ASSURANCES ARO, Lana Solombavambahoaka Frantsay, sous-sol Sie Antsahavola et moyennant le paiement d'un montant non remboursable de :
- . 1 er Paiement à effectuer auprès de l'agent Comptable de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics Immeuble Plan Anosy (ou, au nom du Régisseur de recette de la Commission Région des marchés)
 - Lot 1: deux cent cinquante mille Ariary (Ar250 000.00)
 - Lot 2: cent mille Ariary (Ar100 000.00)
 - Lot 3: quatre-vingt mille Ariary (Ar80 000.00)
- . 2 ème Paiement à effectuer auprès de ASSURANCES ARO, Antsahavola Sie.
 - Lot 1: quarante mille Ariary (Ar40 000.00)
 - Lot 2: quarante mille Ariary (Ar40 000.00)
 - Lot 3: quarante mille Ariary (Ar40 000.00)

Le paiement devra être éffectué :

- Soit en espèce
- Soit par Chèque Bancaire.
- 6. Les plis devront parvenir à Làlana Solombavambahoaka Frantsay 77, sous-sol Siège poste 471 Antsahavola au plus tard le 21/11/2025 à 10 H 00 Min et seront ouverts immédiatement après l'heure limite de remise des offres en présence des candidats ou leurs représentants qui souhaitent y assister. Les offres hors délai ne seront pas recevables.
- 7. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée.
- 8. Chaque offre doit être accompagnée d'une garantie de soumission d'un montant de:
 - Lot 1: quatre millions cinq cent quatre-vingt-dix mille Ariary (Ar4 590 000.00)
 - Lot 2: un millions six cent vingt mille Ariary (Ar1 620 000.00)
- Lot 3: un millions trois cent soixante-cinq mille Ariary (Ar1 365 000.00)

Elle doit être présentée sous l'une des formes suivantes :

- Soit par Caution Personnelle et Solidaire d'un organisme agréé par le Ministère des Finances

AOO_25008315AOO003_TVX.pdf 22/10/2025

- Soit par Garantie Bancaire
 Soit par Chèque de Banque libellé au nom du Assurances ARO
- 9. Une visite de lieu est **obligatoire** , elle **sera** organisée comme suit:

| Lot | Lieu | Date | Heure | Responsable |
|-----|-----------------------------|------------|-------|-------------------------|
| 3 | Immeuble ARO Tuléar | 12/11/2025 | 10H00 | RANJATOSAOTRA Heritiana |
| 1 | Immeuble ARO Majunga | 13/11/2025 | 10H00 | RABARIMANANA Aro-Zo |
| 3 | Immeuble ARO Tuléar | 13/11/2025 | 10H00 | RANJATOSAOTRA Heritiana |
| 1 | Immeuble ARO Majunga | 12/11/2025 | 10H00 | RABARIMANANA Aro-Zo |
| 2 | Immeuble ARO Ambatondrazaka | 12/11/2025 | 10H00 | RAZAFIMAHEFA Fortunat |
| 2 | Immeuble ARO Ambatondrazaka | 13/11/2025 | 10H00 | RAZAFIMAHEFA Fortunat |

Les candidats devront prendre en charge leur déplacement ainsi que les frais y afférents.

Un certificat de visite de lieu sera délivré gratuitement sur place par le Maître d'Ouvrage ou son représentant.



à Le 22/10/2025

La PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS